

Journée juridique Danielle Darras

## La loi Macron décryptée par le cabinet Brihi-Koskas

Plus de 50 militants ont participé à ce premier rendez-vous.

**B**ienvenue dans le « *nouveau monde* », et dans le nouveau droit du travail, issu des ordonnances Macron. La Journée juridique Danielle Darras, organisée le 30 janvier au syndicat, avec l'appui du cabinet Brihi-Koskas, a été un gros succès : plus de 50 militants inscrits, pour un tour d'horizon de la nouvelle architecture du Code du travail avec Roger Koskas le matin ; un point sur les droits des journalistes pigistes et comment les faire respecter, avec Mandy Couzinié l'après-midi.

« *En fait de grande réforme du gouvernement Macron, ils ont fait la loi la plus ringarde qui soit, consistant à déshumaniser le droit, et à sécuriser l'employeur, sans garantie pour le salarié* », a dit notamment M<sup>e</sup> Koskas, passant en revue les nouveautés auxquelles il va falloir rapidement se confronter : le CSE, les nou-



M<sup>e</sup> Roger Koskas (au fond) face aux militants du SNJ : « Avec cette loi, le salarié partage le risque d'entreprendre, mais il n'y a pas de partage de la décision ». Photo collection SNJ

velles consultations obligatoires, la rupture du contrat de travail, etc.

Cette journée était aussi l'occasion de rendre un hommage appuyé à notre camarade Danielle Darras trop tôt disparue, référence

juridique du syndicat, et des avocats du cabinet, a rappelé Roger, très ému. C'était son idée, et il y tenait, à cette journée Danielle Darras, destinée à devenir un rendez-vous annuel.

Secret des affaires

## Le SNJ reste mobilisé

**U**ne lettre ouverte adressée au Président de la République et une manifestation happening le même jour, 16 avril, place de la République à Paris, symbolisant la liberté d'expression bâillonnée. Auditionné par les parlementaires en mars à l'Assemblée nationale puis au Sénat en avril, le SNJ a été partie prenante du collectif Stop Secret d'affaires, réunissant plus de 50 organisations, mobilisées contre la transposition de la directive européenne telle que souhaitée par le gouvernement.

Syndicats, ONG, chercheurs, lanceurs d'alerte, représentants des journalistes, dénoncent la procédure d'urgence utilisée, et le risque important consistant à offrir un nouvel outil permettant à des



Photo Elsa Palito/Greenpeace France

multinationales d'exercer des pressions, de susciter l'auto-censure, par la multiplication de nouvelles procédures-bâillons. Le texte a été voté en première lecture. Tous les amendements déposés ont été rejetés par les sénateurs. La coalition reste mobilisée pour faire adopter en commission mixte paritaire un amendement limitant les poursuites sur le secret des affaires aux seuls acteurs économiques.

### Aux Assises, la ministre s'arrête au stand

Le SNJ a été bien visible aux Assises du Journalisme, qui se tenaient comme chaque année à Tours, du 14 au 17 mars. De passage le jeudi, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, était venue notamment



Photo Collection SNJ

assurer le « *service après-vente* » des annonces sur sa future loi fake news, très controversée, en tentant de replacer le débat sur les obligations de coopération et de transparence qui seraient imposées aux plateformes numériques... Elle a globalement réussi son oral dans le grand amphithéâtre, en enfonçant quelques portes ouvertes, et en lançant quelques fleurs à la profession : « *Vous êtes les vigies de la démocratie* », ou encore « *face à la désinformation, les journalistes ont une arme : la déontologie* ». Des paroles qui mériteraient des actes.

En fin de matinée, elle s'était arrêtée rapidement sur le stand des syndicats. Le Premier secrétaire général, Vincent Lanier, en a profité pour lui remettre le livre de Christian Delporte, *100 ans de journalisme, une histoire du syndicat national des journalistes*, Très saine lecture !